



Madame, Monsieur,
Chère collaboratrice, cher collaborateur,

La refonte du système d'évaluation des fonctions et de rémunération de l'Etat de Genève (projet SCORE) connaît d'importants développements qui feront l'objet d'une information du Conseil d'Etat à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à partir du 18 novembre prochain.

Pour un système d'évaluation et de rémunération plus cohérent, juste et moderne

Depuis les années 1970, notre société et le monde du travail ont sensiblement évolué. De nouvelles technologies et de nouveaux métiers sont apparus, l'égalité entre femmes et hommes s'est renforcée, tandis que les compétences managériales et sociales, ou encore la capacité de travailler de manière pluridisciplinaire, ont gagné en importance.

Il ne fait ainsi aucun doute que l'actuel système d'évaluation et de rémunération qui date de 1974 – et dont quarante ans de révisions partielles n'ont fait qu'accentuer les incohérences et les injustices – n'est plus du tout adapté ni aux attentes des collaboratrices et collaborateurs, ni à la bonne gestion des ressources humaines de l'Etat.

Le Conseil d'Etat est donc convaincu de la nécessité et du bien-fondé du projet SCORE révisé qui sera présenté, et réaffirme son engagement en faveur d'une réforme qui permettra de:

- remédier aux inadéquations, incohérences et injustices du système actuel;
- favoriser la cohérence salariale au sein de l'Etat, notamment entre fonctions similaires;
- renforcer l'égalité hommes-femmes;
- valoriser les compétences qui caractérisent le monde du travail et la société d'aujourd'hui;
- moderniser la gestion des ressources humaines de l'Etat.

Etat actuel du projet et prochaines étapes

Les développements du projet SCORE qui sera présenté en novembre résultent d'un important travail dans les départements, ainsi que du dialogue mené depuis plus d'une année avec les organisations représentatives du personnel.

Conformément à la volonté exprimée dans son programme de législature, le Conseil d'Etat a en effet initié, au mois d'août 2018, des discussions avec les organisations représentatives du personnel en vue de mener le projet SCORE à son terme.

Ces travaux, qui ont déjà permis de revoir plusieurs éléments du projet, sont toujours en cours. Ils aboutiront, le 13 novembre prochain, à la remise par le Conseil d'Etat d'une proposition d'accord – comprenant un amendement général au projet de loi déposé en 2017 ainsi que les règlements d'application – aux organisations représentatives du personnel. Celles-ci disposeront alors de deux mois et demi pour se prononcer sur cette proposition d'accord.

Après le retour des organisations représentatives du personnel, et éventuelle prise en compte de leurs remarques, le Conseil d'Etat déposera un amendement général au Grand Conseil, lequel pourra reprendre ses travaux au premier trimestre 2020. Bien que le calendrier puisse être sujet à variation, la bascule dans le système SCORE est à ce jour prévue au 1^{er} juillet 2021.

Informations aux collaboratrices et collaborateurs

Le Conseil d'Etat souhaite informer l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, en toute transparence, des implications concrètes du projet SCORE en son état à mi-novembre 2019. Cette communication se traduira par:

- **la mise à disposition, le 18 novembre 2019, d'une calculette SCORE** permettant à une large majorité des collaboratrices-teurs (sauf cas particuliers) de connaître leur traitement SCORE individuel selon l'état du projet à ce stade, et sous réserve d'adaptations liées à l'issue des discussions avec les syndicats et aux travaux du Grand Conseil;
- **des séances d'information organisées pour les départements entre le 19 et le 22 novembre 2019**, en présence des magistrat-e-s.

Vous recevrez prochainement l'invitation à la séance d'information vous concernant.

Dans l'intervalle, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de l'Etat pour plus d'informations sur le projet SCORE: score.ge.ch.

Nous vous remercions pour l'attention que vous aurez portée à la présente et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chère collaboratrice, cher collaborateur, l'assurance de notre meilleure considération.

Antonio Hodgers
Président du Conseil d'Etat

Nathalie Fontanet
Conseillère d'Etat